

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL CONSULTATIF D'HELLEMMES**

Convoqué le 11 juin 2026

Le Conseil Consultatif d'Hellemmes composé de 33 membres, s'est réuni

Le 17 juin 2026

Exceptionnellement à la salle du Conseil du Centre de concours et d'examen Pierre Mauroy (CDG59) situé Z.I. Hellu 1 rue Lavoisier 59260 HELLEMMES suite à la dégradation du lieu ordinaire de ses séances lors des émeutes de juin 2023.

Sous la présidence de **Monsieur Franck GHERBI, Maire Délégué**

Etaient présents :

Monsieur Franck GHERBI, Madame Béverley JOLIET, Madame Sabra BENABBAS, Monsieur Quentin THOMMEN, Madame Dalila BEDJAOUI, Monsieur Vincent HOURRIEZ, Madame Patricia TETART, Monsieur Etienne MASSON, Madame Marie-José PLANQUART, Monsieur Guillaume HIPPON, Madame Sandra SMAGGHE, Monsieur Sylvain FLORENT, , Madame Cassandra GRATTE, Monsieur Jimmy CAULIEZ, Monsieur Emmanuel COURTADE, Madame Karine BREBEL, Monsieur Bastien CRAMPETTE, Madame Renée HIPPON, Monsieur Samuel LEFETZ, Madame Evelyne NOVAK, Monsieur Sébastien COCHE, Madame Stéphanie NEYDT, Monsieur Sofiane MANSOUR, Monsieur Lucas FOURNIER, Madame Khadija GORWA-GHOMARI, Monsieur Théophile DENIS, Madame Marie BOUCKNOOGHE, Madame Mireille GABRELLE, Monsieur Philippe GUERARD, Monsieur Jean Jacques CLAEYS

Etaient excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Mabrouk ZOUAREG a donné pouvoir à Monsieur Franck GHERBI
Madame Aude EVRARD-DEBATTE a donné pouvoir à Monsieur Quentin THOMMEN

Absent :

Monsieur Jean-François WITZ

Séance du 17 juin 2026
Délibération N°26/52

OBJET : **Renouvellement du marché de fourniture de beurre, OVO, Fromages et laitages en conventionnel pour le fonctionnement de la restauration collective des écoles et crèches de Lille et ses communes associées Hellemmes et Lomme ainsi que pour le restaurant municipal de Lille - Lancement de l'avis d'appel public à concurrence - Autorisation de signature**

Rapport de Monsieur le Maire
Mesdames, Messieurs,

La restauration collective a toujours été pour la Ville de Lille et ses communes associées un enjeu majeur de sa politique éducative.

Soucieuse de disposer d'une restauration scolaire de qualité, respectueuse de l'environnement et d'une tarification solidaire abordable pour toutes les familles, la Ville de Lille, au travers de sa restauration scolaire, au-delà du seul service alimentaire, poursuit plusieurs objectifs :

- la valorisation du plaisir de bien manger et de la convivialité d'un repas ;
- l'éducation au goût, à l'équilibre alimentaire ;
- la mise en valeur de produits alimentaires de qualité et du terroir ;
- la dimension « durable » de l'alimentation.

Il est ainsi exigé dans le cadre de ce marché :

- l'absence d'huile de palme, de palmiste et de coprah (ou assimilé),
- des valeurs nutritionnelles élevées avec analyse des additifs et exclusion des plus nocifs,
- la juste rémunération des producteurs (valorisée dans le cadre de l'analyse des offres),
- une performance en matière de développement des approvisionnements directs ou « circuits courts ».

Il est proposé au Conseil Communal de lancer un marché à deux lots concernant le beurre, ovoproduits, fromages, margarines et laitages. Ce marché fournira également en denrées alimentaires la restauration municipale et la restauration collective pour la Petite Enfance.

Cette consultation sera passée en procédure d'appel d'offres ouvert européen en application des articles R. 2124-1, R. 2124-2, R. 2162-2 à R. 2162-5 du Code de la Commande Publique. Elle donnera lieu, conformément aux articles R. 2162-2 alinéa 2 et R2162-4 2° du même code, à un accord-cadre à émission de bons de commande sans minimum et avec les maximums définis comme suit :

Lot	Intitulé	Montant maximum sur 4 ans	Montant maximum 1ère période de 2 ans	Montant maximum 2ème période de 2 ans
1	BOF (Beurre, ovoproduits, Fromages, margarines et laitages en conventionnel)	2 400 000 € HT	1 200 000 € HT	1 200 000 € HT
2	Lait – Litre et poche en conventionnel	80 000 € HT	40 000 € HT	40 000 € HT

En accord avec la Commission Ville éducative, Culturelle, Sportive et Vie locale réunie le 9 juin 2026 et la Commission la Commission Affaires générales, Finances, Cadre de vie et Transition écologique réunie le 10 juin 2026,

Il est demandé au Conseil Communal de bien vouloir :

- **AUTORISER** le lancement de la procédure de mise en concurrence du marché de Beurre, OVO, Fromages et laitages en conventionnel, qui donnera lieu à un accord-cadre à émission de bons de commande en deux lots sans minimum et avec maximums ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou les élus délégués à signer ces marchés après décision de la Commission d'Appel d'Offres ;
- **IMPUTER** les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits par les services de la Ville de Lille et ses communes associées de Lomme et Hellemmes sur les lignes budgétaires suivantes :
 - Chapitre 011, Fonction 281, Article 60623 – Opération AALIM-2357
 - Chapitre 011, Fonction 281, Article 60623 – Opération AALCR-1560
 - Chapitre 011, Fonction 020, Article 60623 – Opération RREST-3.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

Le Secrétaire de séance



Pour copie certifiée conforme
Le Maire d'Hellemmes
Franck GHERBI


